

1. Identification du puits	
Nom du puits	Canadian Seaboard, Saint-Gérard No 1
Numéro du puits	A026
MRC	Pierre-De Saurel
Municipalité	Saint-Gérard-Majella

2. Informations générales sur l'inspe	ection
Inspecteur	David Fortin
Inspecteur	Pierre-François Côté
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-07-31
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	11h00 à 12h15
Conditions météorologiques	Ensoleillé
Température ambiante (°C)	30

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnée	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

Mode de récupération suggéré
Commentaires

8. Recherche à l'aide d	e à l'aide du détecteur magnétique			
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaire
GDH	45,9950278	-72,8226111		
SIGPEG	45,994923	-72,8223117		

Observation	Coordonnée GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	45.99490, 72.82233	Fort
Commentaires		



10. Caractéristiques du puit	S			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	Impossible à vérifier			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	Impossible à vérifier			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Impossible à vérifier			
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier			
Test de l'eau savonneuse	Tubage non visible			
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non			
11. Émanation et migration				
F	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 cm			0	
#2 À l'intérieur de 50 cm			0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	l'intérieur de 50 cm ou à 4 mèt n maximum de 75m et à toutes			
		Commentaires		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de	Localisation	Échantillonnage	Profondeur	Identification
visuel de produits petroners dans le sor	contamination	Localisation	Lenantinonnage	(cm)	identification
Aucun					
	Commentaires	5			

Éléments	Constats	Commentaires
Le puits est localisé visuellement	Oui	
Risque pour l'environnement	Non	
Reprendre la recherche	Non	
Statut	Non-Problématique	
Coupe du tubage	Non-applicable	
Ramassage des débris d'ancien forages	Non-applicable	
Pancarte	Non-applicable	
Prochaine inspection recommendée	5 ans	
Autre		

Conclusion

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à l'imagerie aérienne contemporaine de l'époque du forage a été observé. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures			
Signature rapport d'inspection (1 à 13)			
Inspecté et rédigé par	Signature	Date	
David Fortin	50.54	2020-03-05	
Inspecteur	53-54		
Pierre-François Côté	F0 F4	2020 02 04	
Inspecteur	53-54	2020-03-04	
	Signature de la vérification	-	
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil	53-54	0000 00 05	
Coordonateur aux opérations		2020-03-05	

Photos de l'inspection





Photo 2	
Site de l'insection, aucune	
migration n'a été observée	

Photo 3	
	<u> </u>